9ÈME ÉDITION DU SOMMET AFRICITÉS

DÉCLARATION FINALE

Nous, les délégués à la réunion du Sommet Africités à Kisumu, Kenya, du 17 au 21 mai 2022 autour du thème « Le rôle des villes intermédiaires dans la mise en œuvre de l'Agenda 2030 des Nations Unies et de l'Agenda 2063 de l'Union Africaine »,

honorés par le Haut Patronage et de la participation personnelle de Son Excellence Uhuru Kenyatta, Président du Kenya, en présence de Son Excellence Joaquim Chissano, ancien Président du Mozambique ; de Son Excellence Danny Faure, ancien Président des Seychelles ; De leurs Majestés Royales représentant les Autorités Traditionnelles d'Afrique ; et d'une importante délégation de la Diaspora Africaine,

Compte tenu du changement de modèle des établissements humains en Afrique, qui étaient à majorité rurale il y a trente ans et qui deviendront majoritairement urbains dans les dix prochaines années ;

Reconnaissant que les villes petites et intermédiaires accueillent actuellement 60 % des citadins et représentent près de 50 % du PIB africain ;

Tenant compte des 150 millions de personnes d'origine africaine ou d'ascendance africaine vivant hors du continent et formant la diaspora africaine répartie sur les cinq continents et représentant plus de 4 000 milliards de dollars américains de pouvoir d'achat ;

Reconnaissant que la transformation structurelle attendue de la mise en œuvre de la Zone de libre-échange continentale africaine, et appelée par l'Agenda 2063 de l'Union africaine, ne se concrétisera pas si le continent ne tire pas parti des énormes opportunités offertes par les villes petites et intermédiaires et leurs l'arrière-pays rural et si le continent ne met pas en œuvre une répartition spatiale plus équilibrée des activités économiques ainsi que la création d'emplois ;

Comprenant que le changement climatique s'est définitivement installé et que la tâche du jour consiste pour les gouvernements locaux africains à s'adapter aux conséquences du changement climatique et d'adopter des voies de développement plus compatibles avec le climat et plus résilientes au niveau des villes et des territoires, y compris dans les villes intermédiaires ;

Conscients que l'accélération de la transformation numérique de la société exerce une pression sur les villes et les collectivités locales qui sont sommées de revoir leur gestion et leurs relations

avec les citoyens et les autres parties prenantes, à travers l'utilisation des technologies numériques et des solutions intelligentes, en dépit des limites que les villes et collectivités locales rencontrent en termes de disponibilité des infrastructures, d'équipements et de personnel qualifié ;

Pleinement conscients du fait que les femmes et les jeunes sont les leviers de la transformation structurelle de l'Afrique et doivent donc être davantage impliqués dans les structures de gouvernance des villes et des territoires ;

DÉCLARONS CE QUI SUIT

1- Nous souhaitons faire des villes intermédiaires les pôles structurants du développement durable en Afrique en leur accordant une place prépondérante dans l'aménagement du territoire et en créant de nouvelles dynamiques territoriales favorisant les échanges et les liens entre les milieux rural et urbain.

2- Nous affirmons notre volonté d'établir un dialogue politique constructif entre les différentes sphères de gouvernement afin de respecter le principe de subsidiarité, facteur essentiel de l'efficacité des politiques publiques.

3- Nous nous engageons à privilégier l'urbanisme comme instrument de maîtrise de la croissance des territoires urbains et périurbains en mettant en place les instruments institutionnels, juridiques, réglementaires et opérationnels ainsi que les conditions d'un dialogue participatif avec les populations.

4- Nous souscrivons aux objectifs de l'Agenda 2030 des Nations Unies, du Nouvel Agenda Urbain, du Droit à la Ville et de l'Agenda 2063 de l'Union Africaine et leur traduction dans les plans de développement local, et appelons les pays africains à élaborer des stratégies concertées de développement urbain dotées de ressources techniques et financières adéquates conformément au Nouvel agenda urbain d'ONU-Habitat.

5- Nous sommes convaincus de la place de la jeunesse dans la construction de la nouvelle Afrique et appelons les Maires à créer des conseils locaux d'autonomisation des jeunes visant leur épanouissement, leur intégration et leur socialisation dans la ville.

6- Nous adoptons la Culture en tant que quatrième pilier du développement durable en renforçant l'identité culturelle des territoires pour en faire un vecteur potentiel de développement économique.

7- Nous appelons les Maires à élaborer des programmes et des plans d'action pour lutter contre la précarité et la vulnérabilité, notamment celles des enfants des rues, des femmes isolées et des jeunes désocialisés, à lutter contre les violences faites aux femmes en participant aux actions des groupements de femmes, et à signer la Charte Africaine pour l'Egalité des Genres initiée par le Réseau des Femmes Elues Locales Africaines et d'appliquer ses principes dans nos collectivités territoriales.
.
8- Nous affirmons que le changement climatique est un enjeu clé pour nos territoires et recommandons aux collectivités locales d'adopter les mesures nécessaires pour préparer leurs

territoires aux conséquences du changement climatique et les invitons à adhérer à la Convention des Maires Africains pour le Climat.

9 - Nous appelons tous les Etats à signer et à ratifier la Charte Africaine des Valeurs et Principes de la Décentralisation, de la Gouvernance Locale et du Développement Local et à veiller à la bonne mise en œuvre des principes qu'elle contient.

10- Nous appelons à une meilleure répartition des ressources publiques en faveur du développement des pôles urbains intermédiaires et à une plus grande attention aux politiques publiques qui leur sont destinées.

11- Nous appelons à une meilleure utilisation de la fiscalité locale et à un recouvrement efficace des impôts locaux, notamment la taxe foncière.

12- Nous appelons les gouvernements nationaux à développer des programmes de renforcement des connexions entre les villes intermédiaires et leurs arrière-pays afin de renforcer les échanges autour des bassins versants économiques en éliminant les coûts de transaction.

13- Nous proposons de renforcer les liens entre les villes intermédiaires et les capitales des États en construisant des réseaux routiers sécurisés, des infrastructures ferroviaires et des liaisons aériennes en fonction des réalités locales et de renforcer la connectivité numérique.

14- Nous souhaitons que l'Union Africaine et les Etats Africains reconnaissent l'importance de la coopération décentralisée et des échanges entre collectivités territoriales afin de renforcer les savoirs et les pouvoirs de nos institutions.

15- Nous soutenons la mise en place d'un programme Erasmus africain pour les jeunes engagés, comme inscrit dans l'Agenda 2063.

16- Nous appelons toute la communauté africaine à s'engager pour l'autonomisation des femmes et des jeunes en promouvant des programmes de soutien économique dédiés aux femmes et aux jeunes, mais aussi en facilitant l'accès à un logement décent et abordable, en garantissant la sécurité, en prévenant la criminalité par des campagnes lutter contre les violences faites aux femmes et en proposant aux jeunes des programmes d'intégration et de socialisation par le sport et la culture.

17- Nous appelons les partenaires internationaux à accompagner le développement des villes intermédiaires africaines en mettant en place des programmes dédiés et des financements adaptés aux réalités locales.

18- Nous appelons les partenaires, conformément à l'Accord de Paris sur l'efficacité de l'aide, à s'aligner sur les processus de décentralisation en cours dans les Etats africains sur la base de politiques de décentralisation décentralisées ou sectorielles en cours.

19- Nous appelons la communauté internationale à prendre en compte le point de vue des gouvernements locaux et régionaux dans l'élaboration, la mise en œuvre, le suivi et l'évaluation des agendas mondiaux.

20- et nous appelons à l'émergence d'un monde où l'Afrique soit reconnue comme un continent contribuant à l'émergence d'une société mondiale solidaire et respectueuse de la planète, du climat, de la biodiversité, et avant tout le continent d'hommes et de femmes unis par un même et commune destinée.

Fait à Kisumu, Kenya, le 21 mai 2022